



Collège René Cassin Cosne Sur Loire

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Acte du Chef d'Établissement Délégation de signature



- Vu le code de l'éducation modifié par l'ordonnance n° 2004-631 du 01.07.2004,
- Vu le code de l'éducation article R 421-3

Objet :

Téléphone :
03 86 26 68 77
Fax :
03 86 28 00 31
Mél. :
0580746w@ac-dijon.fr

Délégation de signature du chef d'établissement à
Monsieur Franck PIÉLOT, gestionnaire du collège
dans le cadre de l'article R 421-13 (ex article 10 du décret n° 85-924 du 30.08.1985
modifié par le décret n° 2005-1145 du 09.09.2005).

COLLEGE RENE CASSIN
Rue Léon Blum
BP 100
58205 Cosne Sur Loire

Décision :

Monsieur Franck PIÉLOT, gestionnaire du collège
reçoit délégation de signature pour les domaines suivants :

- Gestion matérielle de l'établissement
- Gestion financière de l'établissement
- Gestion administrative de l'établissement

Fait à Cosne Sur Loire, le 01.09.2014,

